
280ème séance plénière

PC Journal No 280, point 5 de l'ordre du jour

**DECISION No 348
ORDRE DU JOUR, CALENDRIER ET AUTRES MODALITES D'ORGANISATION
DU SEMINAIRE SUR LA DIMENSION HUMAINE (2000)**

"LES ENFANTS DANS LES CONFLITS ARMES"

(Varsovie, 23 - 26 mai 2000)

I. ORDRE DU JOUR

1. Ouverture du séminaire
2. Séance plénière : Discours liminaire
3. Discussions dans le cadre de deux groupes de travail
4. Récapitulation des travaux et clôture du séminaire

II. CALENDRIER ET AUTRES MODALITES D'ORGANISATION

1. Le séminaire s'ouvrira à Varsovie le mardi 23 mai 2000 à 15 heures et s'achèvera le vendredi 26 mai 2000 à midi.
2. Toutes les séances plénières et réunions des groupes de discussion seront publiques.
3. La séance plénière de clôture, prévue pour le vendredi matin, portera principalement sur des propositions concrètes visant à résoudre les questions et problèmes soulevés dans le cadre des groupes de discussion.

Groupe de travail 1 : Examen de la situation des enfants dans un conflit armé et immédiatement après le conflit

Sujets pouvant être traités :

- Aperçu détaillé des questions concernant les enfants au cœur des conflits et immédiatement après les conflits
- Normes internationales en vigueur et initiatives nouvelles

- Examen des besoins spécifiques des enfants touchés par la guerre
- Sensibilisation et mise en place de capacités locales de protection et de mobilisation
- Inscription de la protection des enfants dans les agendas pour la paix et dans le suivi international des règlements de paix
- Questions de suivi pour l'OSCE, notamment ses opérations sur le terrain
- Coopération internationale et partenariats

Groupe de travail 2 : Examen des besoins à plus long terme des enfants touchés par la guerre - situation après les conflits et dans les conflits gelés (Journée A) et questions politico-militaires (Journée B)

Les séances d'une journée seront organisées avec la participation des experts politico-militaires du Forum de l'OSCE pour la coopération en matière de sécurité.

Sujets pouvant être traités :

- Aperçu détaillé des questions à long terme concernant les enfants touchés par la guerre, notamment les questions spécifiques aux conflits gelés
- Normes internationales en vigueur et initiatives nouvelles
- Initiatives internationales en matière de protection et de réhabilitation
- Mines terrestres et armes de petit calibre : leur impact sur les enfants
- Sensibilisation et mise en place de capacités locales de protection, de mobilisation et de réhabilitation
- Questions de suivi pour l'OSCE, notamment ses opérations sur le terrain
- Coopération internationale et partenariats

4. Les séances plénières et les réunions des groupes de travail se dérouleront suivant le programme de travail ci-après.

5. Un représentant du BIDDH présidera les séances plénières.

6. Le Règlement intérieur et les méthodes de travail usuelles de l'OSCE seront applicables pendant le séminaire.

7. Les discussions seront interprétées dans les six langues de travail de l'OSCE.

PROGRAMME DE TRAVAIL

Horaire des séances : 10 heures - 13 heures
15 heures - 18 heures

	Mardi 23 mai 2000	Mercredi 24 mai 2000	Jeudi 25 mai 2000	Vendredi 26 mai 2000
Matin		WG 1 WG 2 (a)	WG 1 WG 2 (b)	PL (10 heures - 12 heures)
Après-midi	PL	WG 1 WG 2 (a)	WG 1 WG 2 (b)	

PL = Séance plénière
WG = Groupe de travail